



MAIRIE VAUJANY

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS :	11
EN EXERCICE :	11
PRESENTS :	10
VOTANTS :	11
POUR :	11
ABSTENTION :	0
CONTRE :	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

Présents : Yves GENEVOIS, Eric BASSET, Mariane MICHEL, Philippe KOZMIN, Patrick CHANOUX, Valérie MARTINET, Laurence LATTARD, Séverine VAQUERIZO, Elvina SAVIOUX, Nicolas ARNAUD

Absents : Eric DOURNON

Pouvoir : Eric DOURNON à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Délibération n°07-06072026-20 : Office du tourisme : Approbation de nouveaux tarifs et intégration au sein de la régie de recettes existante

Par délibération en date du 30 décembre 2005, le Conseil Municipal a approuvé la création d'une régie de recettes, pour la vente par l'Office de Tourisme de cartes de loisirs et de divers produits.

Afin de permettre le bon fonctionnement des activités, il est proposé de fixer trois (3) nouveaux tarifs :

- parcours chasse sur cibles 3D : 20 €
- inscription Pétrarades : 80 €
- inscription Pétrarades membres Tacots de l'Oisans : 60 €

Le Conseil municipal ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Fixe les tarifs suivants :
 - parcours chasse sur cibles 3D : 20 €
 - inscription Pétrarades : 80 €
 - inscription Pétrarades membres Tacots de l'Oisans : 60 €
- Décide de leur intégration au sein de la régie de recettes pour la vente de divers produits au sein de l'Office de Tourisme de Vaujany ;
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces dispositions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire

Yves GENEVOIS



Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le